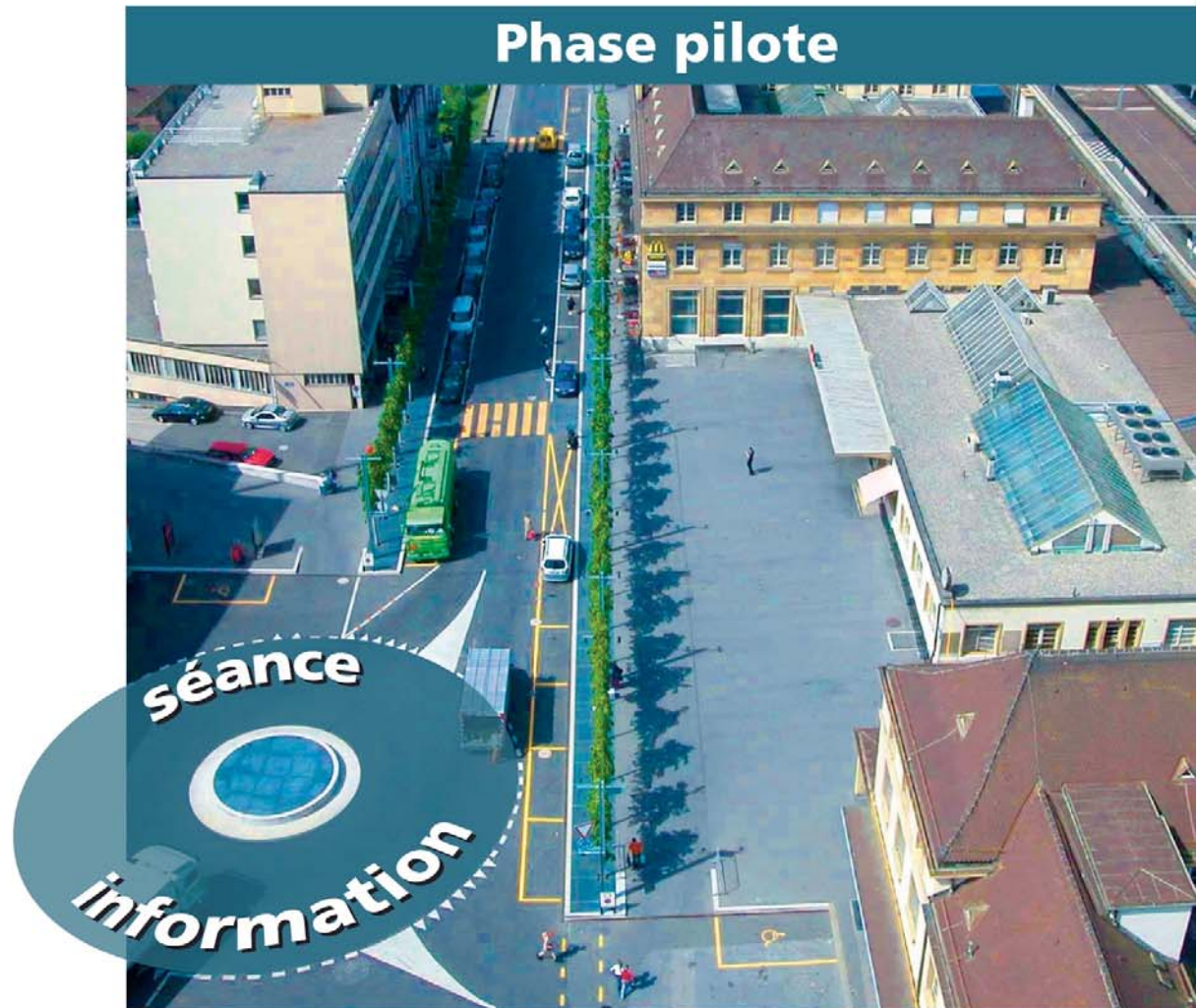


QUARTIER GARE/CRÎT-TACONNET



**Mise en place
de mesures
transitoires
en matière de
circulation et de
stationnement**



Conférence de presse du 29 novembre 2007

Diagnostic

- insécurité des piétons et des cycles due à une vitesse souvent inadaptée au lieu
- trottoir étroit et dangereux à la rue du Crêt-Taconnet
- dépassement des normes légales en matière d'air et de bruit
- engorgement dû aux manœuvres de parcage des véhicules au sud de la gare

Objectifs visés

- **sécurité** accrue de tous les usagers
- **respect des normes environnementales** (air et bruit)
- **accessibilité** générale à la gare améliorée
- **viabilité** à terme des déplacements dans le quartier
- **diminution** du nombre de manœuvres au sud de la gare
- **meilleure visibilité** de la station taxi
- **qualité** de l'aménagement urbain

Mesures

Rue du Crêt-Taconnet



- vitesse limitée à 30 km/h
- sens unique montant
- création d'une bande cyclable (descente)
- élargissement du trottoir

Conférence de presse du 29 novembre 2007

Mesures

Espace de l'Europe

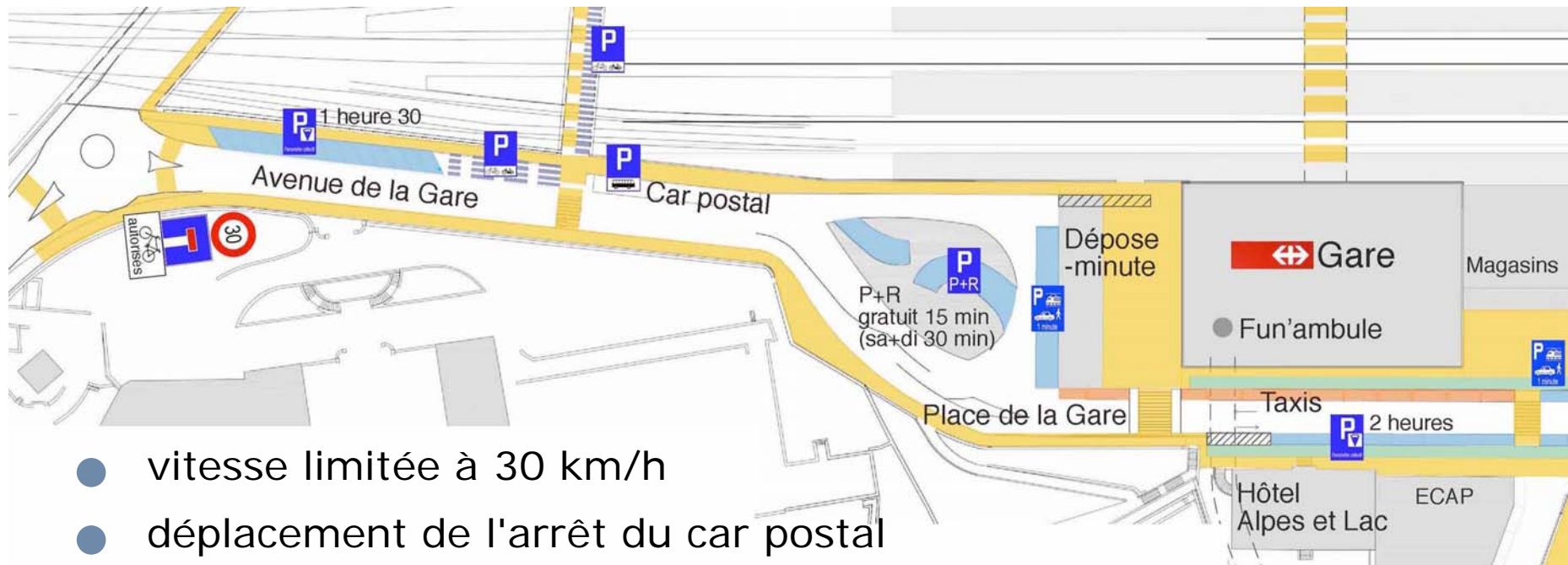


- vitesse limitée à 30 km/h
- diversification de l'offre de stationnement
- parkings de la gare (P+R ouest et est) gratuits pendant 15 minutes (samedi et dimanche 30 minutes)

Conférence de presse du 29 novembre 2007

Mesures

Place de la Gare



- vitesse limitée à 30 km/h
- déplacement de l'arrêt du car postal
- déplacement de la station de taxis au sud de la gare
- diversification de l'offre de stationnement
- parkings de la gare (P+R ouest et est) gratuits pendant 15 minutes (samedi et dimanche 30 minutes)
- dédoublement de la zone "dépose-minute" réservée aux usagers du train (nouvelles places en ouest)

QUARTIER GARE/CRET-TACONNET

Mesures

Avenue de la Gare



- vitesse limitée à 30 km/h
- aménagement d'un giratoire provisoire

QUARTIER GARE/CRET-TACONNET

Conférence de presse du 29 novembre 2007

Principes du projet



QUARTIER GARE/CRÊT-TACONNET

Conférence de presse du 29 novembre 2007

Habitants, usagers et commerçants

Meilleure qualité de vie:

- sécurité accrue pour les piétons (enfants notamment) et les cycles et amélioration de l'accessibilité
 - diminution sensible des émissions dans le quartier et aux abords des espaces de détente (Place Gérard-Bauer, Espace de l'Europe, Place de la Gare)
 - amélioration de la qualité de l'air et diminution du bruit
 - meilleure attractivité des parvis et des terrasses
 - maintien de la qualité de l'aménagement urbain (réalisation concours 2001)
- ➔ projet permettant la création d'une atmosphère de quartier conviviale et sûre en assurant une meilleure qualité de vie

Habitants, usagers et commerçants

Circulation et stationnement:

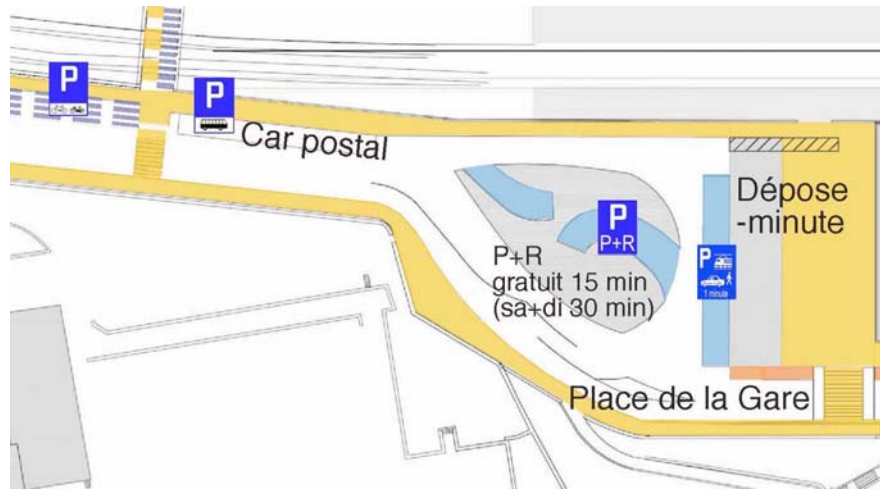
- accessibilité générale à la gare facilitée
 - diversité de l'offre de stationnement: zones dépose-minute, P+R, horodateurs 30min/1h30/2h00, parking Crêt-Taconnet sud (30 places)
 - les 15 premières minutes des P+R (ouest et est) sont gratuites (samedi et dimanche 30 minutes)
 - moins d'engorgements grâce à la diminution du nombre de manoeuvres
 - meilleur tournus des places de parc et maintien de leur nombre
- ➔ fluidité du trafic améliorée

Taxis



- déplacement de la station taxi au sud de la gare à proximité immédiate des deux entrées
- meilleure visibilité de la station taxi
- moins d'engorgement grâce à la diminution du nombre de manoeuvres
- dépose des clients possible à l'ouest (dépose-minute) ou à l'est (en queue de station)

Car postal



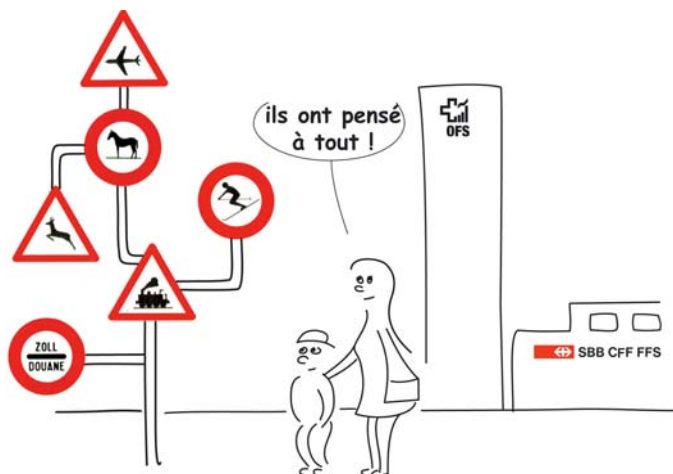
- déplacement de la station CarPostal en ouest
- gain de temps pour le chargement/déchargement de la clientèle
le car postal tourne autour de l'entrée du parking P+R ouest
- chargement/déchargement hors de la circulation
aujourd'hui le déchargement se fait sur la voie sud, bloquant
les véhicules se trouvant derrière le car postal

Calendrier général

- 27 août 2007**
 - information/consultation pour les usagers
 - possibilité de poser des questions (email, Internet FAQ)
- novembre 2007**
 - adoption par le Conseil communal
 - information aux usagers
 - conférence de presse
 - publication de l'arrêté temporaire concernant la circulation routière
- début 2008**
 - mise en place des mesures transitoires
- fin 2008**
 - bilan de la phase pilote
 - éventuelle nouvelle séance d'information/consultation pour les usagers
 - demande de crédit au Conseil général pour l'aménagement définitif
- 2008 - 2009**
 - travaux / réalisation définitive

Merci de votre attention

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions



Direction de l'urbanisme
urbanisme.neuchatel@ne.ch
Tél : 032 717 76 60

Police de la Ville

Section des Travaux publics

www.urbanisme-neuchatel.ch/gct

QUARTIER GARE/CRET-TACONNET

Conférence de presse du 29 novembre 2007

Ville de
Neuchâtel